



COURSE SOLIDAIRE

Au profit de l'Association Française
du Syndrome d'Angelman



Course de 10Km (Parcours sur <http://www.calculitineraires.fr/?id=612000#map>)

Départ 10h00 - Tarif : 10 € par personne

Marche de 4 Km (Parcours sur <http://www.calculitineraires.fr/?id=604568#map>)

Départ 10h15 - Tarif : 5€ par personne

Pour vous inscrire par téléphone ou par mail, voir les coordonnées sur l'affiche au dos.

Bulletin d'inscription téléchargeable sur la Page Facebook du Foyer des Associations
(Sur <http://www.facebook.com/daurade.foyerdesassociations>).

Retourner le bulletin d'inscription avec une copie de votre licence FFA ou une copie
d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied de moins
de trois mois à l'adresse :

"Foyer des Associations d'Auradé"

Mairie

32600 AURADE

Accueil des Inscrits et retrait des Dossards :

Le Samedi 25 juin matin à partir de 09h00 au Boulodrome d'Auradé

**Grâce à vous l'AFSA peut continuer à œuvrer pour le bien-être des personnes
porteuses du syndrome en finançant la recherche et les formations.**

L'AFSA a pour buts :

- d'informer, d'aider et de soutenir les familles touchées par le syndrome d'Angelman dans toute la France.
- de faire connaître le syndrome d'Angelman au public et d'encourager la recherche médicale sur cette maladie.
- de collecter des fonds pour financer des programmes de recherche et pour apporter une aide aux personnes atteintes du syndrome d'Angelman.
- de former les professionnels et les parents aux méthodes éducatives adaptées au syndrome d'Angelman afin d'améliorer les apprentissages des enfants atteints.

www.angelman-afsa.org

AURADE
(Gers)

Samedi
25 juin 2016

A partir de 9h
au Boulodrome
Départ à 10h

COURSE SOLIDAIRE

pour Ludovic et toutes les
personnes porteuses du
syndrome d'Angelman

Course 10km

Tarif : 10 €

Marche 4km

Tarif : 5 €

Course pour le plaisir - Non chronométrée



Carrefour
market

SPORT
2000

L'ISLE-JOURDAIN
32



biocoop

ENTRE CIEL ET TERRE

**Intégralement au
profit de l'AFSA**

<http://www.angelman-afsa.org>

INSCRIPTIONS

Hélène : 06.89.31.25.66

Alex : 06 17 80 12 42

Sylviane : 06.13.16.40.89

foyer.aurade@gmail.com

Page Facebook du Foyer
des Associations

Manifestation organisée par

Le Foyer des Associations d'Auradé - La Mairie d'Auradé

L'Association Française du Syndrome d'Angelman

REGLEMENT

Art 1 : Le foyer des associations, avec l'aide de ses partenaires, organise le samedi 25 juin 2016 , une course pédestre au profit de l'association AFSA

Un premier parcours de 10 km intitulé "La boucle Auradéenne" ouvert aux licenciés et non licenciés.

Un deuxième parcours de 4km intitulé "La boucle auradéenne famille". C'est une boucle libre (marche à pied,poussette, course, vélo, fauteuil roulant tout terrain...), balisée, ouverte à tous.

Art 2 : Le départ est fixé à 10h sur le boulodrome extérieur d'Auradé, l'arrivée sera jugée au même endroit.

Art 3 : La course et la boucle libre sont à vocation caritative. La course est de type loisir, non chronométrée. La boucle est à la responsabilité de chacun.

Art 4 : Le dossier d'inscription pour La boucle auradéenne doit comprendre :

-la fiche d'inscription, en annexe

-la photocopie de la licence FFA 2015/2016 ou un certificat médical

OBLIGATOIRE pour les non-licenciés mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an.

-pour les 16-18 ans une autorisation parentale est **OBLIGATOIRE** pour les non-licenciés

-les droits d'engagements (voir art 7)

Le dossier d'inscription pour La boucle auradéenne famille doit comprendre :

-la fiche d'inscription, en annexe

-les droits d'engagements (voir art 7)

-sur ce parcours les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs légaux.

Art 5 : En cas d'annulation de l'épreuve le jour même ou en cas de non participation à l'épreuve, les droits d'engagements ne seront pas remboursés.

Art 6 : Il n'y aura pas de classement, la récompense sera le plaisir de courir ensemble au profit d'une bonne cause, tous les participants se verront remettre un t-shirt souvenir

Art 7 : Les droits d'inscriptions pour La boucle auradéenne sont fixés à 10€.
Les droits d'inscriptions pour La boucle auradéenne famille sont fixés à 5€.

Aucune inscription ne sera prise le jour même de la course.

Les dossards pourront être retirés au stand adéquat sur le boulo-drome d'Auradé le vendredi 24 juin de 14h à 19h et le samedi 25 juin de 8h à 9h45.

Il devra être porté sur la poitrine et ne pas être plié (**PREVOIR DES EPINGLES A NOURRICE**). Les chèques devront être libellés à l'ordre de « *foyer des associations d'Auradé.* »

On pourra s'inscrire auprès de

Gillet Hélène à Casselong 32600 Auradé, 06 89 31 25 66

Art 8 : Conformément à la loi, *le foyer des associations d'Auradé* est couvert par une police d'assurance en responsabilité civile souscrite auprès de la société SMACL. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participant de s'assurer personnellement.

Art 9 : La participation à La boucle auradéenne et La boucle auradéenne famille suppose l'acceptation du présent règlement et de l'utilisation de l'image des participants dans des supports de communication.

A retourner avant le 22/06/2016 à :
GILLET Hélène à Casselong 32600 Auradé, 06 89 31 25 66

droits d'inscription :
pour *la boucle auradéenne* 10€
pour *la boucle auradéenne famille* 5€

(écrire en lettres capitales)

N°de licence FFA.....

NOM.....PRENOM.....

SEXE.....date de naissance.....nationalité.....

Club ou association.....catégorie.....

adresse.....

code postal.....ville.....

téléphone.....mail.....

Je reconnais et accepte ,par le seul fait de mon inscription, de me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement de *la course La boucle Auradéenne*.

Signature

toute inscription doit être accompagnée de la photocopie de la licence ou du certificat médical, ainsi que du règlement par chèque à l'ordre de « *foyer des associations d'Auradé* »

contacts : GILLET Hélène 06 89 31 25 66

LAMAGAT Sylviane 06 13 16 40 89

POLIANI Alex 06 17 80 12 42

foyer.aurade@gmail.com

page face book http/